

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Luxembourg**

Jardin Privé à Hollogne

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Jardin Privé à Hollogne
Date de création	années 1960
Province	Luxembourg
Arrondissement	Marche-en-Famenne
Commune	Marche-en-Famenne
Auteur/ Créateur	Max de Hemptinne, propriétaire
Coordonnées	route de Bastogne, 52 ; 6900, Hollogne ;
Localisation	Latitude : 50.2169228 Longitude : 5.354053099999987

## Historique

Dissimulée derrière un haut rideau d'arbres et des ensembles de conifères, la propriété révèle un haut corps de logis traditionnel, en appareil de calcaire sous bâtières à croupes, attenant à un volume de dépendance plus bas perpendiculaire. L'ensemble définit une petite cour d'accueil gravillonnée. En façade arrière du logis, la porte s'ouvre sur un étroit repos dont les hautes volées convergentes à rambardes métalliques encadrent une haie sans remplage en plein cintre donnant accès aux caves. Un haut mur aveugle relie la façade du logis au pignon de la dépendance, seulement percée de trois modestes ouvertures carrées alignées sur les seuils des baies rectangulaires de la maison. Un jardin régulier dessiné dans les années 1960 occupe l'entièreté de la parcelle comprise au sud des bâtiments. À proximité de ceux-ci, une longue terrasse gazonnée bordée d'un alignement de vigoureux topiaires de buis en boule précède trois parterres de gazon à corbeilles centrales isolés par des chemins en concassé de pierre calcaire. De part et d'autre d'un escalier axial, deux surfaces gazonnées talutées rejoignent un grand bassin encadré de gazon formant miroir aux volumes bâtis et à la terrasse gazonnée. Un petit bassin à haut jet vertical, axé sur l'escalier et accompagné d'une banquette en hémicycle, voisine avec une allée de bouleau, isolant le jardin régulier d'une zone de sous-bois au sud. Cet espace planté de quelques hauts conifères comprend plusieurs points d'eau naturels. D'étroits sentiers en terre battue y ont été récemment retracés et un ensemble de houx progressivement installés. Une petite zone humide et sauvage, indépendante, est maintenue derrière les limites végétales ouest du jardin régulier.

## Description

**Éléments architecturaux :** La longue terrasse établie au pied des bâtiments est soutenue par un mur bas en moellon de calcaire interrompu dans l'axe du perron de l'habitation. En contrebas, un escalier de quelques volées flanqué de vases permet de descendre au niveau du grand bassin. Il est placé sur l'axe principal du jardin comme le muret en hémicycle qui lui répond de l'autre côté de l'eau. Une petite serre de multiplication est adossée contre la façade ouest du volume de dépendance.

**Éléments végétaux :** À proximité des bassins, nombreux bouleaux (*Betula verrucosa*) dont un sujet pleureur (*Betula pendula*). Dans la zone sud, un metasequoia (*Metasequoia glyptostroboides*), un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*), des tsuga (*Tsuga canadensis*), des sapins de Vancouver (*Abies grandis*) et un ensemble de houx destinés à constituer une collection. En bordure ouest du jardin, plantations de pins (*Pinus nigra nigra*). Sur la terrasse gazonnée, trois corbeilles de rosiers et, en limite

sud, deux groupes de quatre beaux topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) en boule et deux épicéas (*Picea nidiformis*). En contrebas, deux mixed-borders.

**L'eau :** Un grand bassin rectangulaire aux berges enherbées occupe le cœur de la composition axiale. Un petit bassin de fontaine circulaire, à large margelle en moellons cimentés le jouxte au sud; il est entouré d'un muret en moellons de grès assisés formant un large hémicycle. Un second bassin de fontaine a été aménagé récemment en bordure de la berge est. Dans la zone sud, des sources créent de petites surfaces d'eau naturelles au cœur du sous-bois. Sur le côté ouest du jardin régulier, isolée derrière une frange végétale, zone humide et sauvage comprenant un étang entouré de végétation basse du bord des eaux.

**État de conservation :** Créé dans les années 1960, le jardin fait encore l'objet de petits travaux d'embellissement. La zone sud, à l'état de semi-abandon, est envahie par un couvert herbacé sauvage. Les conifères plantés dans les années 1960 sont complétés de nombreux houx en variété. Le cimentage couvrant la margelle du bassin de fontaine circulaire se désagrège en de nombreux endroits.

**Maintenance :** Les gazons sont régulièrement coupés et les chemins de circulation gravillonnés sont proprement délimités par des bordures en béton. Les topiaires de buis sont taillés avec précision et les plates-bandes de rosiers sont nettoyées avec soins.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 157/2

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 54/8 (Marche) Impr. coul. 1932

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 54/8

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 54/8/3

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** moins d'1 hectare

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice :** 2003-03-16

## Index

**Statut :** privé

**Type :** À la française